



**BONNE
RENTREE!**

Mise en place des titres p.3

Travaux d'été p.6-7

Forum des associations p.4

Extinction éclairage public p.8

Chères Buxéennes
Chers Buxéens



”

Courant juin, nous avons pu mettre en action nos projets de réunions publiques, la levée des restrictions Covid le permettant.

A cette occasion, et en fonction de la répartition des secteurs des bureaux de vote, la rencontre avec les buxéens et buxéennes a permis des échanges intéressants et fructueux.

Parmi les préoccupations mises en évidence, et en accord avec les nôtres : le danger d'une circulation peu respectueuse du code de la route et des autres usagers, le stationnement illégal voire dangereux ...

Les incivilités comme les dépôts sauvages, les déjections animales ou les animaux laissés en liberté. ..En bref les comportements non respectueux des propriétaires sont dangereux pour tous et entraînent des frais importants pour la collectivité.

L'ASVP engagé l'an dernier travaillait jusqu'à maintenant sur la prévention ; il semble nécessaire, qu'en partenariat avec la gendarmerie et la police intercommunale, il agisse maintenant aussi sur la répression, puisque de trop nombreuses personnes agissent en dehors de la loi.

Vous avez aussi exprimé des craintes sur l'avenir de Boissy et notamment le PLU et les nouvelles constructions.

Comme vous le savez nous souhaitons préserver l'esprit village de la commune, et ce malgré la pression exercée par les différentes lois en matière d'urbanisme et les compétences des nombreuses strates de pouvoirs constituées par l'État, la Région, le Département et la Communauté de Communes. Nous devons donc être vigilants et être force de propositions pour rester maîtres, autant que faire se peut, du devenir de notre Commune.

Ces premières rencontres se sont déroulées dans un climat de confiance, Le maire et les élus responsables de ces sujets ont apporté des précisions sur les différents thèmes évoqués, la richesse de ces échanges a permis d'avancer ensemble pour notre commune.

Outre ses rencontres informelles, vous avez bien sûr, toujours, la possibilité de prendre rdv avec vos élus/ues en mairie.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une rentrée sereine, malgré un climat international difficile, dont les conséquences sociales, et économiques se font déjà sentir.

”

Raoul SAADA

Maire de Boissy sous Saint Yon

DOSSIER DU MOIS. Service et proximité au cœur du mandat

Lancement des titres d'identité dans votre mairie !

La délivrance de titres d'identité constitue **un service essentiel pour les citoyens**. C'est pourquoi, **la Municipalité a souhaité remettre ce service en place sur la commune**, service arrêté en 2017.

Les démarches auprès de la préfecture ont été lancées dès le début du mandat voilà maintenant deux ans afin de permettre à la population de pouvoir réaliser leur Carte Nationale d'Identité et/ou leur Passeport et d'avoir de nouveau accès à ce service essentiel.

Les allongements excessifs des délais de réalisation des titres ces derniers mois ont confirmé que cette orientation était nécessaire afin de **renforcer les services publics de proximité** dans notre commune.

Après réception du matériel cet été, les agents du service à la population ont pu suivre une formation ainsi qu'une demi-journée aux côtés de la mairie de Breuillet, que nous remercions une nouvelle fois pour le temps accordé, afin de mieux appréhender les outils et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Vous pouvez dès à présent vous rendre sur <https://ants.gouv.fr> afin de faire une pré-demande. Cette étape est indispensable et vous permettra de recevoir un numéro qui vous sera demandé lors de votre prise de rendez-vous sur le site de la mairie sur <https://www.boissy-ssy.fr>.

Pour les personnes souhaitant être accompagnées pour cette étape de pré-demande, les agents de l'Espace France Service sont à votre disposition au Centre Commercial rue Pasteur.

Aucun rendez-vous ne sera possible sans pré-demande préalable.

**OUVERTURE DES CRENEAUX DE RENDEZ-VOUS
A PARTIR DU**

05 SEPTEMBRE 2022

uniquement sur le site internet de la ville de Boissy




i Informations pratiques



MAIRIE BOISSY SOUS SAINT YON

6 Place Charles de Gaulle
91790 Boissy sous Saint Yon

 etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

 01.64.91.92.93

SERVICE A LA POPULATION



**Marine
PEDOUSSAUT**



**Gaëlle
JOUSSET**



**Cassandra
DEBELUT**



Vous souhaitez demander une carte d'identité ou un passeport ?

1) Faire une pré-demande

Il est impératif de faire une pré-demande en ligne sur le lien <https://ants.gouv.fr>

Un numéro de "pré-demande" vous sera fourni, indispensable au service État-civil de la Mairie pour finaliser votre demande.

Aucun rendez-vous ne sera possible sans pré-demande préalable.

2) Prendre rendez-vous en ligne

Vous devez ensuite prendre un rendez-vous sur <https://www.boissy-ssy.fr>

3) Se déplacer en Mairie

La présence de chaque demandeur est obligatoire, enfant comme adulte (prises d'empreintes).

Le demandeur se rend en Mairie avec les documents indispensables pour finaliser sa demande.

Pensez à vous munir des pièces justificatives nécessaires à la constitution de votre dossier et de votre pré-demande en ligne (copies + originaux)

4) Retirer ses titres

Le demandeur est informé par un sms que son/ses titres sont prêts.

Les délais d'obtention sont fixés par la Préfecture :

- carte d'identité : minimum 6 semaines ou plus en fonction de la période.
- passeport : minimum 6 semaines ou plus en fonction de la période.

Les titres sont à retirer par le demandeur au lieu du dépôt du dossier, dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition.

Passé ce délai, ils seront détruits.

Le retrait du passeport pour un mineur :

- Avant 13 ans : le responsable doit se présenter au guichet pour récupérer le passeport. Il signe le passeport sur place, avec la mention le père, la mère ou le tuteur.
- À partir de 13 ans : le responsable doit se présenter au guichet avec son enfant pour récupérer le passeport qui peut signer le passeport si le responsable est d'accord. Sinon, c'est le responsable qui signe avec la mention le père, la mère ou le tuteur.

Les associations font leur rentrée !

Rentrée scolaire est également synonyme de rentrée associative avec le traditionnel Forum des Associations !

L'édition 2022 aura lieu le **dimanche 04 septembre de 10h à 17h30 au complexe du Jeu de Paume.**

Ce sont plus de **30 associations** qui seront présentes !

Que vos envies s'orientent vers des **activités culturelles, sportives, artistiques, solidaires ou encore environnementales**, vous trouverez sans difficulté l'association qui vous convient au sein du très riche tissu associatif buxéen.

Des animations et démonstrations vous attendent tout au long de la journée.



Forum des associations Planning des démonstrations

Salle Marc Alexandre

10h30 Modèle Club Buxéen

11h00 Ecole de musique

11h30 Evidanse

15h30 Evidanse

16h00 Modèle Club Buxéen

Salle André Vermerch

(Salle musculation)

Dynamic Club (toute la journée)

Terrain de pétanque

Association des boulistes
(toute la journée)



Forum des Associations 2022

Dimanche 04 Septembre 2022

10h à 17h30

**Complexe du Jeu de Paume
Chemin du Jeu de Paume**



Guide des associations 2022-2023

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations dans le "**Guide des Associations 2022-2023**" qui a été distribué fin août dans vos boîtes aux lettres.

Disponible en mairie et sur le site internet de la municipalité <https://www.boissy-ssy.fr>

Bienvenue aux nouvelles associations



DEUX MAINS ET DES IDEES

DEUX MAINS ET DES IDEES

Deux mains et des idées, jeune association buxéenne, a pour but d'agir pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité en expérimentant et en partageant toutes pratiques permettant d'évoluer vers des modes de vie autonomes et durables.

Dans ce cadre, nous proposons des ateliers pour apprendre à changer nos pratiques de consommation et réduire notre empreinte environnementale : faire soi-même ses produits de beauté et d'entretien, réparer les objets du quotidien, transformer les vêtements que l'on ne porte plus, utiliser des palettes pour construire de nouvelles choses, apprendre à cultiver son jardin ou faire son composte.

L'association se veut ouverte à tous, quelles que soient les compétences et les envies dans un esprit d'échange de bonnes pratiques, le tout dans un climat convivial et bienveillant.

Contacts :

Instagram : @deuxmainsetdesidees

Facebook : Dmdi Boissy



**LAUREAT
IDEES CITOYENNES
EDITION 2021**

BOUCLETTE



Nous sommes heureux d'élargir le panel associatif de Boissy avec notre proposition de cours de Danse Contemporaine pour adulte (à partir de 16 ans). Cette danse, aussi dite « actuelle », s'inspire de nombreux styles et courants artistiques, et est en recherche de liberté de mouvement, d'expression du corps.

Nous vous proposons 3 cours de 1h45 :

- Lundi de 19h00 à 20h45 à la salle Canopée + 20h45-22h30
- Jeudi de 21h00 à 22h45 à la salle Canopée

Venez nous retrouver au Forum. Nous vous expliquerons nos projets artistiques, qui sont nombreux, pour la saison prochaine.

Contacts :

Mme Sandrine Freitas (06.29.36.47.93)

boucletteboissy2022@aol.com

La paroles aux élus :

L'édition 2022 du Forum des associations qui aura lieu cette année le dimanche 04 Septembre, démontre une nouvelle fois la formidable dynamique associative de Boissy.

Je tenais ainsi que l'ensemble des élus, à saluer l'implication de tous les bénévoles et salariés qui contribuent au bon fonctionnement de ces associations, à la satisfaction des adhérents, à la formation des jeunes et à l'organisation de diverses manifestations au cours de l'année ainsi qu'Ophélie, Gaëlle, Marine, Didier et l'ensemble des agents municipaux des services techniques et administratifs présents pour assurer l'organisation d'évènements communaux et l'entretien des bâtiments municipaux.

La saison dernière a vu se poursuivre la rénovation des infrastructures communales : éclairage du terrain de foot du bas et du terrain de tennis intérieur et extérieur, éclairage du gymnase, électrification des paniers de basket cet été, rajout de barre de danse dans l'Atelier C, remplacement des rideaux de la

salle Pablo Neruda, refonte du terrain de foot des tribunes sont autant de projets finalisés qui ont pour objectif d'améliorer les conditions d'utilisation des associations et de leurs adhérents. D'autres projets sont cours et nous ne manquerons de vous informer sur leurs avancées.

La municipalité à également souhaité soutenir financièrement les associations qui ont subit la crise sanitaire de plein fouet. En deux ans, le montant total des subventions a ainsi augmenté de 22%.

Les élus et moi-même vous souhaitons une belle saison à toutes et à tous !

Xavier LOURS

Maire adjoint en charge de la Vie Associative, des Sports, de la Culture et du Patrimoine



BIBLIOTHEQUE. Une rentrée dynamique ! Le troc de livres est de retour

Que faire de vos livres et ceux de vos enfants lus et relus qui prennent la poussière dans vos bibliothèques ?

C'est le moment de venir les déposer et de les remplacer par d'autres que vous ne connaissez pas encore, le **dimanche 18/09 de 10h à 12h devant la bibliothèque.**

Betsy sera présente pour vous accueillir et vous conseiller.



Betsy VIGNERON
Bibliothécaire de Boissy



Faites vos jeux !

Votre bibliothèque se modernise et se diversifie !

En partenariat avec la **médiathèque départementale de l'Essonne (MDE)**, 4 Nintendo Switch seront proposées en prêt du **01 septembre au 18 Octobre.**

Elles seront chacune accompagnées de jeux pour toute la famille.



Une borne arcade sera aussi mise en place à partir du **01 septembre jusqu'au 28 Octobre.**

Nostalgie garantie pour les plus grand, à découvrir pour les plus jeunes !

i

Jeudi 01 Septembre au mardi 18 octobre ; 4 Nintendo Switch + jeux (Little Dragon Cafe, Minecraft, My Time at Portia, Spyro)

Jeudi 01 Septembre au vendredi 28 octobre : borne arcade PacMan

Samedi 03 Septembre : fermeture

Samedi 17 Septembre : ouverture à 11h

Dimanche 18 Septembre : Troc de livres (devant la bibliothèque)

EVENEMENT. Vide-Greniers

Le traditionnel vide-greniers est de retour à l'Espace Pasteur.

Après plusieurs années d'absence, les associations de l'ABAI (association de jumelage) et du BBB (Boissy Basket Ball) vous attendent le **dimanche 02 octobre entre 9h et 18h à l'Espace Pasteur** (ancien cimetière). Petite restauration sur place.

Vous souhaitez exposer ?

La fiche d'inscription est disponible en mairie, ou téléchargeable.

Document à renvoyer dès que possible à l'adresse suivante : **bazzini.maria@gmail.com** ou à Mme Bazzini : 38 Avenue Béchevret 91790 Boissy sous St Yon (Tel : 06 67 16 14 50)

Prix de l'emplacement : 7€ le mètre linéaire (minimum de 3m, + 1m gratuit)

Manifestation interdite aux professionnels.



ANIMATION. Grand Loto du Téléthon Carton plein !



La **Municipalité** est heureuse de vous convier au **grand Loto annuel le samedi 15 octobre à partir de 15h** (ouverture des portes à 14h15) avec une dotation de lots d'une valeur de **de plus de 3 000€.**

Toutes les recettes seront une nouvelle fois reversées au **Téléthon 91.**

Afin que le plus grand nombre puisse assister à cette manifestation, celle-ci se déroulera dans la **salle Marc Alexandre.**

Ce sont plus de 300 joueurs qui sont attendus !

Nous vous conseillons de vous inscrire avant votre venue afin de réserver vos places.

Inscriptions à partir du 08 Septembre au 01.64.91.92.93 ou par mail à etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

Aucune inscription ne sera enregistrée avant cette date.

Plus de précisions sur les lots dans le Boissy Infos d'Octobre.

Téléthon



i

Où ? Salle Marc Alexandre (Gymnase)

Quand ? Le samedi 15 Octobre à partir de 15h (ouverture des portes à partir de 14h15)

Prix carton :

1 carton : 3€

6 cartons : 15€

Inscriptions (à partir du 08 septembre) :

Tel : 01.64.91.92.93

Mail : etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

PARTICIPATION. Budget participatif

La municipalité de Boissy poursuit la **modernisation des infrastructures moins énergivores** et procédera cette année au renouvellement de l'**éclairage du terrain de football des écoles en LED** à hauteur de 27.000 euros. En ce sens, la mairie a sollicité une subvention de 10.000 euros auprès de la région par le dispositif « **Budget Participatif écologique et solidaire** ».



Région
ile de France

Les projets présentés sont soumis au vote des Franciliens à compter du **5 septembre jusqu'au 25 septembre.** Aussi, nous comptons sur votre soutien dans cette démarche afin que les buxéennes et buxéens se mobilisent et votent en faveur de ce projet.

Vous retrouverez le projet présenté à l'adresse suivante : **<https://www.iledefrance.fr/budget-participatif-ecologique-et-solidaire-decouvrez-tous-les-projets-laureats>** puis en filtrant par thématique principale : **Energies renouvelables et efficacité énergétique.** 5

Pas de vacances pour les travaux !

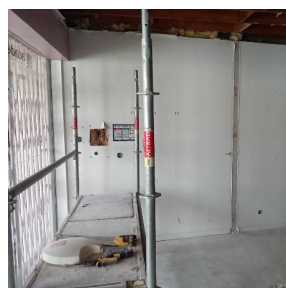
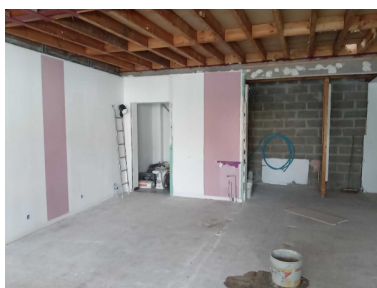
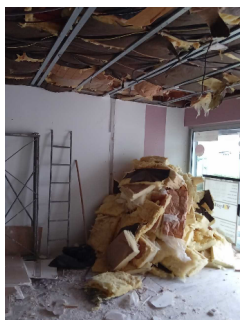
Les travaux mis en place par la municipalité se poursuivent pendant les vacances estivales. Afin de limiter au maximum l'impact sur les usages, les bâtiments municipaux ont ainsi connu des améliorations pendant les mois de juillet et août. Quelques photos et explication des réalisations.



ESPACE FRANCE SERVICE

Les travaux de l'Espace France Services annoncés dans le Boissy Infos précédent ont démarré. Le local fait l'objet de travaux pour s'agrandir. La fin des travaux est programmée pour décembre.

Durant les travaux, l'Espace France Services et l'agence postale communale resteront ouverts.



Boîte à livres à la Bibliothèque

Une boîte à livres vient d'être installée à l'entrée de la bibliothèque. Elle permettra aux lecteurs de rendre les livres dans de bonnes conditions sans les abîmer ou sans attendre l'ouverture de la bibliothèque.



Equipements de basket

Les panneaux de basket présents dans le gymnase étaient vieillissants et très contraignants pour les usagers (mécanisme manuel et difficile d'accès).

D'autre part, les enfants ne pouvaient les utiliser car trop hauts et non réglables.

L'installation d'une motorisation avec un enrouleur électrique ainsi qu'un mécanisme de réglage en hauteur permettra de faciliter la descente et la remontée des panneaux ainsi qu'une mise à hauteur pour les enfants.



WC Ecole Elementaire



Réhabilitation des WC garçons et filles du bâtiment central élémentaire.

Au programme électricité / lumières, plomberie, carrelage et peinture.



Buanderie maternelle

La buanderie actuelle est très éloignée de la maternelle et située près de l'office élémentaire.

Ce nouvel aménagement permettra de faciliter le travail des ATSEMS et des agents d'entretien



EGLISE SAINT THOMAS BECKET



La préservation du patrimoine de la commune est une priorité pour la Municipalité.

L'Eglise Saint Thomas Becket fait l'objet de travaux axés sur la nécessité de reconstituer l'architecture, aujourd'hui ruinée, de l'élément décoratif de la façade principal et de l'unité perdue de la fenêtre et du portail. Il s'agit de proposer, suivant une interprétation se basant sur les vestiges encore en place, une reconstitution de la composition du XVIème siècle.



A l'intérieur de l'Eglise, les travaux concernent la restauration du décor mural en stuc et pierre qui orne le baptistère et une partie du mur Nord. Le délai prévisionnel des travaux est de 9 mois.

La préservation des finances de la commune est également une priorité pour la Municipalité. Diverses sources de subventions ont ainsi été sollicitées afin de limiter l'impact sur les finances de la commune.

FINANCEMENT

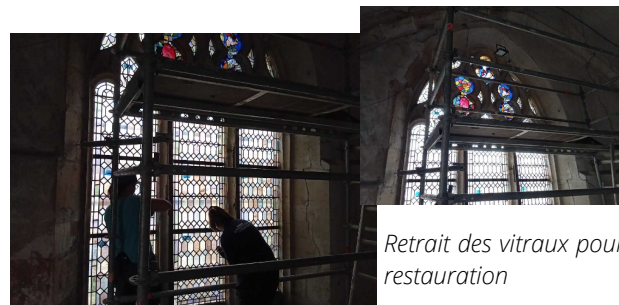
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 187 601€

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES : 90 168€

CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE : 36 066€

CONSEIL DEPARTEMENTAL ESSONNE : 16 265€

VILLE DE BOISSY SOUS SAINT YON : 44 742€



Retrait des vitraux pour restauration

ECONOMIE LOCALE.

Rentrée des acteurs économiques

En ce mois de septembre, les Acteurs Économiques de la commune font également leur rentrée.

Rentrée que nous espérons pleine d'espérances et de projets, mais sur laquelle pèsent des craintes liées à la persistance des conséquences de la crise sanitaires et à la conjoncture qui bouleversent le monde économique et nos habitudes de consommation.

Monsieur le Maire et les membres de la Commission Économie Locale auront le plaisir de recevoir l'ensemble des Acteurs Économiques de la commune le mercredi 28 septembre 2022 à 19 heures à la salle de La Canopée.

Cette rencontre conviviale autour d'un buffet permettra d'échanger sur les réalisations, les problèmes rencontrés et les projets des Acteurs Économique et de la Municipalité.

Des représentants de la CCEJR en charge du développement économique seront également présents.

ÉCOLOGIE. Les Incroyables Comestibles

La ville de Boissy encourage les initiatives visant à réduire l'empreinte écologique des buxéens et à augmenter l'autonomie alimentaire.

Les incroyables comestibles » est un mouvement visant à développer l'agriculture urbaine, tout en créant du lien social autour du partage de compétences.

Ainsi il est désormais possible, et sous conditions, d'utiliser certains espaces municipaux pour y implanter des cultures. Constituez-vous un groupe de volontaires en identifiant un espace qui vous convient, et contactez l'association Deux Mains et des Idées (deuxmainsetdesidees@gmail.com), qui assurera la liaison avec les services municipaux pour la mise en place de votre projet.



INFO. Chenilles processionnaires

Actions et préventions

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du chêne. En forêt, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment.

Cette espèce commune est présente depuis la fin du XVIIIe siècle de l'ouest de l'Europe à la Turquie. En France, elle se manifeste presque partout. **Les chênes des forêts et des parcs et la chaleur des villes favorisent aussi sa pullulation.**

Pondus en fin d'été, les œufs éclosent généralement en avril. Vivant en colonies, le jour, les chenilles séjournent dans des nids soyeux qui grossissent avec l'âge et le nombre des chenilles. Ces nids sont plaqués sur le tronc ou sous les branches.

Elles sortent en fin de journée, en procession, pour se nourrir des feuilles du chêne. **C'est cette espèce qui est très largement majoritaire sur notre commune.**

La processionnaire du chêne ne se déplace au sol qu'accidentellement puisqu'elle s'alimente sur l'arbre. **L'impact des pièges qui entourent le tronc est donc très limité sur cette espèce.** Par comparaison, on peut trouver la chenille processionnaire du pin au sol, qui, elle au contraire, descend en procession en mars pour se nymphoser dans le sol.



Boissy n'est pas épargné par ce phénomène. Les agents agissent afin de limiter les risques.

Ainsi, au printemps, ce sont près d'une cinquantaine de nids qui ont été brûlés, notamment au Bois des Peuples où, du fait d'un nombre important de chênes, la présence de chenilles est chaque année constatée.

La prévention est également indispensable avec la mise en place d'un balisage dans le parc informant de la présence de chenilles

Projet d'extinction partielle de l'éclairage public

Pour des raisons énergétiques et environnementales, et poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses, la Municipalité travaille sur l'évolution des pratiques d'éclairage de la commune via l'extinction partielle de son éclairage public une partie de la nuit.

De nombreuses communes en France ont déjà fait ce choix. Au sein de la Communautés de Communes Entre Juine et Renarde, Boissy fait partie des 5 dernières communes (sur 16) du territoire à ne pas mettre en place l'extinction nocturne de l'éclairage public. De nombreux facteurs militent en faveur d'une telle décision

FACTEURS FINANCIERS

Cette orientation s'explique en effet par un contexte énergétique et budgétaire très contraint : l'alimentation électrique des lampadaires représente une dépense importante dans le budget communal (35 à 40 mille euros / an).

L'accroissement important de la facture énergétique et les perspectives pessimistes que nous connaissons tous imposent de prendre des mesures d'économies.



FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.



FACTEURS ÉCOLOGIQUES

L'extinction de l'éclairage public réduit les émissions de gaz à effet de serre, les déchets toxiques et permet de préserver les ressources naturelles en diminuant la dépendance aux sources d'énergies importées (pétrole, uranium, gaz, etc...).



FACTEURS SANITAIRES

L'extinction de l'éclairage public permet de garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine. L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté.



QUE DIT LA LOI ?

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets.



En parallèle de ce projet, la Municipalité poursuit le travail sur le passage en LED des luminaires de la commune (équipements sportifs déjà réalisés par exemple) pour ainsi réduire la consommation d'énergie, le nombre d'armoires et le coût des abonnements qui en découle.

ACTEURS TOUS ENSEMBLE

15 Oct.

LE JOUR DE LA NUIT

Le Jour de la Nuit est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

Boissy participera à la 14ème édition qui aura lieu le samedi 15 octobre 2022 avec au programme : balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature et extinctions des lumières (plus de précisions dans le Boissy Infos d'Octobre).

En rejoignant cette grande action festive et participative, la Municipalité s'implique dans une grande marche vers la préservation de l'environnement, de la nuit et de la biodiversité tout en luttant contre le gaspillage énergétique.

18 Nov.

REUNION D'INFORMATIONS

La Municipalité vous invite à une réunion publique le 18 novembre afin de vous présenter les mesures qui seront mises en place et répondre à toutes vos questions sur l'extinction de l'éclairage public.

Plus d'information sur cette réunion publique lors d'un prochain Boissy Infos.



Protégeons la nature, économisons l'énergie.

SPORT. Le Tacot et la Renarde

C'est parti pour la 1ère Edition !

Amateurs de sport et de nature sont attendus pour la **1ère Edition de la course à pied « LE TACOT ET LA RENARDE »** au Complexe du Jeu de Paume.

Annoncée depuis plusieurs mois, Boissy accueillera cette course le **17 septembre sur 12km et 23km. Départ à 17h.**

Une course enfant d'environ 1km autour du Complexe du Bois des Peuples sera aussi organisée.

Cette course nature tracée par des amoureux de la course à pied et du territoire démarrera à Boissy, traversera les communes de St Yon, Breux-Jouy, St-Chéron, et St-Sulpice de Favières pour revenir sur Boissy, dans un environnement mixant traversé de petits villages et verdure.

La course de 23km est présente dès cette année dans le Challenge Nature de l'Essonne.

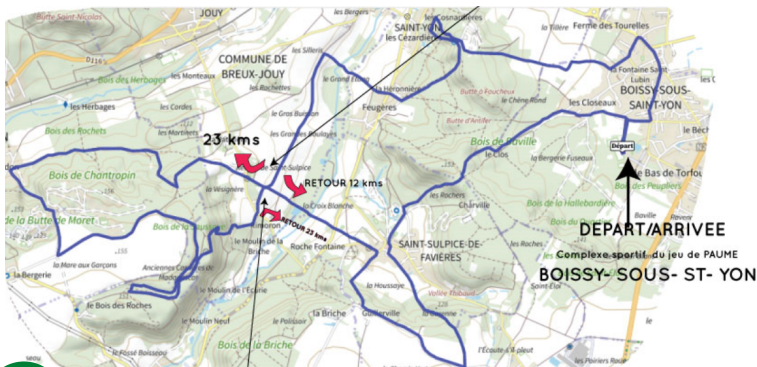
20
TERRE
DE JEUX
24

Cette première édition du Tacot et la Renarde, que la Municipalité souhaite ancrer dans le paysage des manifestations sportives de la commune avec l'association, symbolise la volonté de la Municipalité de mettre plus de sport sur Boissy avec la labélisation "Terre de Jeux 2024"

Remerciements

La Municipalité remercie chaleureusement l'association buxéenne "Le Tacot et la Renarde" pour son investissement sans faille depuis plus d'un an. Cette course n'aurait pu voir le jour sans l'implication des bénévoles sous l'impulsion de Pierre-Yves DEROCHE et Christophe LOISEAU

L'association recherche pour cette manifestation des bénévoles. Vous serez bien évidemment formés et encadrés par des tuteurs et rattachés à des chefs des secteurs. Vous pouvez vous signaler auprès de M. DEROCHE (06.99.56.17.09 / letacotetlarenarde91@gmail.com).



Course Adulte (départ des deux distances à 17h)

Avant le 15 Septembre 21h :

Inscriptions : www.letacotetlarenarde.fr ou letacotetlarenarde.fr

Informations : letacotetlarenarde91@gmail.com

Afin de limiter le temps d'attente le jour de la course, nous vous conseillons de vous inscrire dès à présent.

Vous pourrez retirer votre dossard le 17 Septembre à partir de 15h à la salle Marc Alexandre (Gymnase)

Le 17 Septembre :

Vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place (salle Marc Alexandre - Gymnase) et retirer votre dossard à partir de 15h

Prix :

12Km : 14€

23K€ : 20€

Certificat médical obligatoire indiquant "la non contre-indication à la course à pied en compétition" ou licence d'athlétisme de l'année en cours".



Informations Stationnement et Circulation



Stationnement

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir venir au Complexe à pied afin de limiter le nombre de véhicules dans et autour du complexe. Des parkings temporaires seront balisés avec des capacités limitées.



Circulation

Afin que cette course soit une fête, celle-ci traversera dans son premier kilomètre la commune. Entre 16h45 et 17h15. La circulation sera perturbée sur une tranche du chemin de la Ferté Alais et du Pont Cagé, la rue Pasteur, la rue de la Fontaine, route d'Avrainville, rue du Puits Grès, rue de l'Ormeteau, rue du Clos et chemin de la Forêt. Des déviations seront mises en place temporairement. Merci de votre compréhension

Course Enfant (départ de la course à 15h)

Le 17 Septembre :

Inscription sur place (salle Marc Alexandre - Gymnase) à partir de 14h

Sont concernés les enfants de l'éveil athlétique 7-9ans (pas de chronométrage) et les poussins de 10-11ans.

Prix :

1Km : 2€

Chaque enfant recevra une médaille

Certificat médical obligatoire indiquant "la non contre-indication à la course à pied en compétition" ou licence d'athlétisme de l'année en cours" pour la course poussins.



Stands Kiné

Pour votre confort, des stands de kiné seront présents à l'arrivée.

Un grand merci aux bénévoles pour le temps accordé à cette manifestation afin que les coureurs puissent récupérer dans les meilleurs conditions.



CONVIVIALITE. Accueil des nouveaux arrivants Rendez-vous le 01 Octobre



Nous invitons les nouveaux habitants de Boissy (depuis octobre 2021) à un petit déjeuner convivial à la Grange aux Anneaux place de la mairie, le **samedi 01 octobre** à partir de 9h30
Inscription obligatoire jusqu'au 15 septembre à : claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr
En précisant vos coordonnées mail-téléphone, le nombre d'adultes et d'enfants. A bientôt avec plaisir !

SENIORS. Repas et colis de fin d'année Dernier rappel

La commune propose aux personnes âgées de plus de 66 ans un repas ou un colis de fin d'année, sur INSCRIPTION. Le repas sera organisé **le samedi 03 décembre 2022 à midi au gymnase.**

Si certains jeunes (majeurs) ont envie d'aider au service avec les professionnels, faites-vous connaître à la MSAP !

Les colis seront distribués à la Grange aux Anneaux lundi 05 décembre après-midi, mardi 06 décembre toute la journée et peut-être mercredi 07 décembre après-midi. Certains colis pourront être distribués à domicile **seulement si vous avez l'impossibilité de venir ou d'envoyer quelqu'un venir le chercher.**

Afin d'organiser au mieux ces prestations, et de respecter les délais de commande, nous vous remercions de bien vouloir remplir un coupon (repas ou colis) à disposition au CCAS, et de le rapporter, rempli, UNIQUEMENT au CCAS (au bureau de poste) et **OBLIGATOIREMENT avant le 30 septembre 2022 DERNIER DÉLAI ! Les bulletins rapportés après cette date ne seront pas pris en compte.** Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous pouvez appeler le CCAS qui vous inscrira par téléphone : espace France services : 01 64 95 79 40



ANNIVERSAIRE. 100 ans ça se fête !



A l'occasion des 100 ans de Denise Ravet le 9 juillet dernier, Monsieur le Maire et l'adjointe 4S (Solidarité-Social-Seniors-Santé) sont venus lui souhaiter un heureux anniversaire, bien entourée d'une grande partie de sa famille.

Un moment bien émouvant !

SEMAINE BLEUE. Préparation



La Municipalité vous propose des animations pour les + de 65 ans la semaine du **03 au 09 octobre**

Attention certaines sont sur inscription à l'Espace-France-Services / MSAP : 01 64 95 79 40.

Programme joint dans ce Boissy-Info, en mairie, et à l'Espace France-Services.

- Les retraités souhaitant apprendre et jouer à des jeux de société aux écoliers de l'école publique le jeudi 6 et le vendredi 7 octobre après-midi, sont invités à se faire connaître à la MSAP (01 64 95 79 40), Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 15 septembre à 14h à la Grange aux anneaux

- Les retraités ayant des compétences en bricolage-réparation sont amenés à s'inscrire à l'association « 2 mains et des idées » deuxmainsetdesidees@gmail.com s'ils souhaitent proposer leurs services pour le « repair café » qui aura lieu le samedi 8 octobre après-midi.

MERCI pour votre participation !



Cette semaine bleue se terminera par OCTOBRE ROSE dimanche 9 octobre à 9h :

Randonnée pédestre et stand de vente place de la mairie, au profit de la Ligue contre le cancer. Venez nombreux pour ce Rendez-vous solidaire !

ATELIERS. TRICOT / COUTURE

Pour l'atelier couture, si demande, contacter : claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr

Prochains ateliers :

mardi 6 septembre 10h-12h
mercredi 14 septembre 17h-20h
mardi 20 septembre 10h-12h
mardi 4 octobre 10h-12h



MARCHE NORDIQUE.

Reprise des séances le mardi 6 septembre



CAF. Allocation de Rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (Ars) est versée sous conditions de ressources pour vos enfants écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans. Elle vous aide à assumer le coût de la rentrée.

Vous pouvez en bénéficier pour vos enfants nés entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 inclus, et pour chaque enfant plus jeune déjà inscrit en CP.

6 - 15 ans : c'est automatique

Pour vos enfants nés entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2016 inclus, vous n'avez rien à faire si vous remplissez les conditions et que votre dossier est à jour.

Moins de 6 ans : envoyez un certificat de scolarité

Si votre enfant n'a 6 ans qu'en 2023 mais rentre déjà en CP cette année, vous pouvez bénéficier de l'Ars : vous devez récupérer un certificat de scolarité auprès de son école puis l'envoyer à votre Caf.

16 - 18 ans : déclarez sa scolarité en ligne

Pour vos enfants nés entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2006 inclus, vous devez confirmer en ligne qu'ils sont toujours scolarisés, étudiants ou en apprentissage pour la rentrée 2022. Rendez-vous dans votre Espace Mon Compte ou sur votre appli mobile « Caf - Mon Compte ». La Caf vous contacte en juillet par mail ou courrier pour vous inviter à effectuer cette démarche.

Pratique : faites la déclaration en ligne pendant l'été pour bénéficier de l'Ars avant la rentrée.

Qu'en est-il des nouvelles mesures de pouvoir d'achat ?

Si vous êtes concerné par une revalorisation de vos prestations Caf et/ou par le versement d'une aide exceptionnelle « pouvoir d'achat », aucune démarche ne sera nécessaire pour en bénéficier.

Toutes les informations sur les montants et dates de mise en œuvre seront communiquées sur le site caf.fr, dès que possible.

ENFANCE / JEUNESSE. Rentrée scolaire

La paroles aux élus :

L'ensemble des élus se joint à moi pour souhaiter à tous les élèves de Boissy de l'école Fontaine Saint Lubin et de l'école Thomas Becket une très belle rentrée scolaire.

Depuis deux ans, la volonté de la mairie a été d'accompagner la politique éducative visant à développer la citoyenneté et des conditions optimums d'enseignement. Elle a été également dans la réponse aux problèmes bâtimentaires qui pouvaient être rencontrés avec d'importants travaux sur les huisseries du bâtiments CP/CE1 de l'école élémentaire. Elle a été également dans l'importance portée au bien-être des enfants avec l'installation de nouveaux jeux dans la cour de l'école maternelle. Elle a été enfin dans l'accompagnement de projets écologiques comme notamment la réalisation d'un jardin potager à l'école maternelle.

Cet engagement nous le poursuivrons durant cette nouvelle année scolaire en soutenant les projets des écoles, en travaillant en concertation avec les enseignants.



ESPACE FRANCE SERVICES.

L'espace France services vous accueille sans rdv afin de vous aider dans vos démarches administratives,

Les informations du mois :

Un nouveau dispositif relayé par la Direction Départementale de la protection des populations si vous avez une question ou un litige en matière de consommation.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contact :



3939



www.signal.conso.gouv.fr



MAISON FRANCE SERVICES DE BOISSY-SOUS-ST-YON

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 14h-17h Mardi 9h30-12h30 / 14h-19h

Mercredi 9h30-12h30

Judi 9h30-12h30 / 14h-19h

Vendredi 9h30-12h30 / 14h-17h

Mail : opfranceservices@boissy-ssy.fr

Tél : 01 64 95 79 40



Nous maintiendrons également le soutien porté sur le plan du matériel pédagogique et sur l'entretien des locaux scolaires. Cette nouvelle année scolaire verra la continuité du projet « pôle scolaire » lancé cette année avec un travail essentiel de rencontres avec les membres de la communauté éducative, les parents d'élèves.

Les deux dernières années scolaires ont été marquées par des temps compliqués pour les enseignants, les enfants et les parents.

Je vous souhaite celle-ci pleine de découvertes au travers de vos apprentissages, de réussite et de bonheur.

Auréli MOUNOURY

Maire adjointe en charge de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse





AGENDA SEPTEMBRE 2022 - INFOS PRATIQUES

**SAMEDI 27 AOUT -
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
OPEN DE TENNIS**
Terrains de tennis Bois des Peuples

TOURNOI OPEN du 26 AOUT au 18 SEPT
BOISSY-SOUS-SAINT-YON

EPREUVES -
NC - 5/6 Femmes et 10 hommes
NC - 12/14 Hommes 12/14 ans

INSCRIPTION -
70 euros de frais Up

EQUIPEMENTS -
2 terrains en terre battue éclairés
1 terrain couvert
Surface : béton poreux

RENSEIGNEMENTS -
boissyinfos@boissy-ssy.com

ADRESSE -
Tennis Club Boissy-sous-Saint-Yon
Rue Albert Einstein
91790 Boissy-sous-Saint-Yon

Logos: Tennis Club de Boissy-sous-Saint-Yon, BOISSY, DECATHLON

**SAMEDI 03 SEPTEMBRE
FERMETURE BIBLIOTHEQUE**

**DIMANCHE 04 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS 2022**
10h-17h30 - Complexe du Jeu de Paume

FORUM des ASSOCIATIONS
DIMANCHE 04 SEPT 2022
10h - 17h30
COMPLEXE DU JEU DE PAUME

Logos: BOISSY, various association icons

**MARDI 06 SEPTEMBRE
REPRISE MARCHÉ NORDIQUE**

**MARDI 06 SEPTEMBRE
ATELIER TRICOT**
10h-12h - Grange aux Anneaux

**MERCREDI 14 SEPTEMBRE
ATELIER TRICOT**
10h-12h - Grange aux Anneaux

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE
LE TACOT ET LA RENARDE**
Complexe du Jeu de Paume
15h - Départ enfant
17h - Départ adulte 12km/23km

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022
départ unique à 17H00
Boissy-sous-St-Yon - Essonne
Complexe du Jeu de Paume

Challenge des Courses Nature de l'Essonne

LE TACOT & LA RENARDE
23,5KM / 12KM
1ère édition
www.boissyinfos.com

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE
OUVERTURE DU REPAIR CAFE**
Plus d'informations dans le fascicule
présent dans ce Boissy Infos

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
TROC DE LIVRES**
10h-12h - Bibliothèque G.Brassens



**MARDI 20 SEPTEMBRE
ATELIER TRICOT**
10h-12h - Grange aux Anneaux

**MERCREDI 28 SEPTEMBRE
RENCONTRE ACTEURS
ECONOMIQUES**
19h - La Canopée

**DIMANCHE 02 OCTOBRE
VIDE-GRENIERS**
9h-18h - Espace Pasteur

BOISSY SOUS SAINT YON
DIMANCHE 02 OCTOBRE
09H - 18H
VIDE GRENIERS
ESPACE PASTEUR
(ancien cimetière)

**MARDI 04 OCTOBRE
ATELIER TRICOT**
10h-12h - Grange aux Anneaux

ASTUCES BOISSY ANTI-GASPI

BOISSY ANTI-GASPI

**Oeufs périmés ?
Ne les jetez plus !**

AFIN DE SAVOIR S'ILS SONT ENCORE CONSOMMABLES,
LACHEZ VOS OEUFS DANS UN RECIPIENT D'EAU.
S'ILS COULENT, IL N'Y A AUCUN DANGER !

Logos: BOISSY, various icons

ECOLE DE DANSE CLASSIQUE

Danse pour tous vous attend pour les inscriptions au forum des associations le dimanche 04 septembre de 10h à 17h

Cours d'éveil et d'initiation à la danse : pour les enfants à partir de 3 ans et tous niveaux jusqu'à confirmés.

Cours adultes mardi et jeudi : professeur Karin Brault.

Cours de gym fitness pour adultes

Renforcement musculaire abdos fessiers ...

Lundi et jeudi 9h à 10h30

Mercredi 18h15 à 19h45 et 19h45 21h15

Samedi 9h30 à 11h

Cours d'essais gratuits

Professeur Karin Brault.

Renseignements (0952570820)



Le Boissy Infos est conçu et réalisé par la cellule communication, les services municipaux et les associations buxéennes.

Imprimé par ID'Imprim - Directeur de la publication : Raoul Saada / Dépôt légal : juillet 2022

Mairie de Boissy-sous-Saint-Yon - Hôtel de Ville Place du Général De Gaulle - 91790 Boissy-sous-Saint-Yon -

Tél. 01.64.91.92.93 <http://www.boissy-ssy.fr/>

